

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU LUNDI 28 MAI 2018

**22) Avis du conseil municipal sur l'extension des Laboratoires Servier Industrie à Gldy
-installation classée**

L'an deux mille dix huit, le vingt huit mai , le conseil municipal de la commune de Fleury les Aubrais était réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Mme Marie-Agnès LINGUET, Maire, par suite d'une convocation individuelle en date du 22 mai 2018 annoncée au public, conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

Présents :

Mme Marie-Agnès LINGUET, Mme Chantal GABELLIER, Mme Fabienne LEPROUX-VAUZELLE, M. Philippe DESORMEAU, M. Jean-Jacques RATAJSKI, Mme Luna AUDAY, M. Patrick MARTINEZ, M. Anthony DOMINGUES, Mme Elsa DOUZON, M. Gérard BOURDERIOU, Mme Françoise BLANCHET, M. Jean-Jacques HILTRUDE, M. Christophe MARTIN(Ch.), Mme Maryse MARTIN(M.), Mme Dialy COULIBALY, Mme Sophie LOISEAU, Mme Claire TEUMA, Mme Dominique BOUSSARD, M. Jérémy GRISELLES, M. Jean-Philippe DELBONNEL, M. Alain ROMERO, Mme Carole CANETTE, Mme Karine PERCHERON, M. Bruno LACROIX, Mme Mélanie MONSION, M. Johann FOURMONT, Mme Catherine HAMON, Mme Emilie RIDOUX, M. Christophe GALLEY

Absent(e)s avec pouvoir :

M. Bernard MEUNIER (donne pouvoir à Mme Fabienne LEPROUX-VAUZELLE), Mme Jacqueline BESNARD (donne pouvoir à Mme Françoise BLANCHET), Mme Laurence BULTEAU (donne pouvoir à M. Gérard BOURDERIOU)

Absent(e)s sans pouvoir :

M. Mohamed MERBOUH, M. Bernard MARTIN(B.)

M. Anthony DOMINGUES remplit les fonctions de secrétaire.

Ville de Fleury les Aubrais

DEVELOPPEMENT DURABLE - VILLE EQUITABLE

22) Avis du conseil municipal sur l'extension des Laboratoires Servier Industrie à Gidy - installation classée

M. RATAJSKI, Adjoint, expose

Dans le cadre de leur projet de développement d'une production de bio-médicaments et notamment l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés sur leur site de Gidy, les Laboratoires Servier Industrie sollicitent auprès des services de la préfecture l'autorisation d'exploiter des installations classées.

Bien que non localisé sur la commune de Fleury les Aubrais, ce projet doit être soumis à avis du conseil municipal.

Par ailleurs, celui-ci donne lieu à une enquête publique qui se tient du 14 mai 2018 au 14 juin 2018, consultable en mairie de Gidy, ainsi que sur le site internet de la préfecture www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment à destination industrielle en extension de l'unité de production existante, sur un terrain d'une surface supérieure à 10 hectares; puis à l'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation sous la rubrique 3450 relevant des dispositions de l'article L515-28 du Code de l'environnement.

Le projet nécessite une étude d'impact et une évaluation environnementale, ce sont ces données qui sont présentées au public.

En outre, l'autorité environnementale a émis un avis sur ce dossier avec des recommandations sur le traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux, auxquelles la direction des Laboratoires Servier Industrie a répondu par courrier en date du 27 avril 2018, précisant les modes de collecte et d'élimination des déchets potentiellement contaminés avec des OGM (procédé d'inactivation physique).

Ceci exposé,

Il est proposé au conseil municipal :

- de prendre acte de l'ouverture de l'enquête publique,
- de se réserver le droit de délibérer à nouveau à réception des conclusions du commissaire enquêteur.

Adopté à la majorité par 31 pour et

1 ne prend pas part au vote : Mme LINGUET

Pour extrait certifié conforme.

Ville de Fleury les Aubrais

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture le : 31 MAI 2018
Publié/notifié le : 01 JUIN 2018
P/le Maire
La directrice générale des services
Nathalie Bénard



Fleury-lès-Aubrais, le 29 mai 2018

Mme la Conseillère régionale - Maire
Marie-Agnès Linguet

